

Optimiser le parcours de soins du patient présentant un trouble cognitif lié à la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée et/ou de son aidant en intégrant la prise en charge de leur souffrance psychique en ville





Porteur du projet :

Fédération des Centres Mémoire

Partenaires:

CM2R de Lyon, Montpellier, Besançon, CRC VCF



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (Lyon)
BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ (Besançon)
OCCITANIE (Montpellier)



Durée: 3 ans et 9 mois



Fonds pour l'innovation du système de santé (FISS) : 779 K€



Malades atteints de maladie d'Alzheimer ou apparentée et/ou son aidant non professionnel en souffrance psychique Soit 1.000 personnes



Publié au Journal officiel du 01/08/2019 et modifié le 31/12/2022



Financement partiellement substitutif et complémentaire : forfait multi-acteurs, par patient, pour une séquence de 12 mois maximum

